

« Dites-moi quel crime il a commis et je vous dirai d'où il vient »

*L'origine ethnique ou nationale des criminels et sa
mention dans la presse dans l'affaire
Joe Van Holsbeeck*

Nicolas Van der Linden,
Olivier Klein,
Zacharia Bady et
Assaad Azzi¹

[Résumé] De nombreuses études montrent que la mention de l'origine ethnique ou nationale des criminels est une pratique répandue dans les médias occidentaux. Pour identifier la valeur que les journalistes attribuent à cette information, nous avons analysé les éditoriaux publiés par six quotidiens belges, relatifs à l'affaire Joe Van Holsbeeck, du nom d'un adolescent tué par des individus qui tentaient de voler son lecteur MP3. L'analyse met en évidence que cette information sort le crime de son contexte immédiat pour l'inscrire dans un système de représentations préexistantes. En ce sens, la mention de l'origine ethnique ou nationale des suspects a une portée davantage référentielle qu'indicielle.

Mots-clés : médias, criminalité, origine ethnique, stéréotype, valeur indicielle, valeur référentielle

[Abstract] « Tell me his crime and I'll tell you where he comes from » The reporting of criminals' ethnic or national origin in the press in the Joe Van Holsbeeck case. Previous studies demonstrate frequent mentions of the ethnicity or nationality of criminals in Western media. In order to identify the relevance attributed by journalists to such information, we analyzed editorials that were published in six Belgian newspapers on the Joe Van Holsbeeck case, named after a teenager who was killed while thieves tried to steal his MP3-player. The analysis shows that such information pulls the crime out of its immediate context in order to place it within a system of preexisting representations. In that sense, reporting the ethnic or national origins of suspects holds referential rather than indexical value.

Keywords: media, criminality, ethnic origin, stereotype, indexical value, referential value

¹ Nicolas Van der Linden, Olivier Klein et Assaad Azzi sont chercheurs à l'Université libre de Bruxelles. Zacharia Bady est chercheur à l'Université de Lausanne. Correspondance : nivdind@ulb.ac.be. Nous remercions vivement Sylvain Delouée, François Heinderyckx, Laurent Licata, Pascal Marchand, Sabine Pohl, l'évaluateur anonyme ainsi que les éditeurs de ce numéro spécial pour leurs commentaires sur une version antérieure de l'article.

Introduction

De nombreuses études montrent que la mention de l'origine ethnique ou nationale des criminels est une pratique répandue dans les médias occidentaux (Hanretty & Costanza, 2010). Aux Etats-Unis, la fréquence à laquelle les médias mentionnent l'origine ethnique des criminels a d'ailleurs amené Gilliam et Iyengar (2000) à postuler l'existence d'un script² du crime contenant deux éléments centraux : 1) le crime est violent et 2) le crime est commis par un membre d'une minorité ethnique. Une conséquence de ce script est que, lorsque l'origine d'un criminel n'est pas mentionnée, les individus ont tendance à croire qu'il appartient à une minorité ethnique.

La Belgique ne fait pas exception à la règle. Dans les médias francophones du pays, la probabilité que la nationalité d'un individu soit mentionnée dans un article relatif à la criminalité est 1,5 fois supérieure à celle observée pour les autres articles (Lits & Desterbecq, 2006). En ce qui concerne les médias flamands, Saeys et Coppens (2002) ont observé qu'un tiers des articles traitant de l'immigration et des immigrés portait sur des crimes, et que la nationalité ou le pays d'origine y étaient souvent mentionnés. Comparant deux études du contenu de plusieurs quotidiens francophones et flamands réalisées, la première en 1993, la deuxième en 2006, Grammens et Saeys (2006) constatent que la nationalité était et reste souvent mentionnée, le plus souvent dans les informations criminelles. En 1993, les nationalités turque et marocaine étaient les plus souvent mentionnées. En 2006, ces nationalités étaient encore les plus fréquemment mentionnées dans cette rubrique, suivies de près cette fois-ci par les nationalités des pays de l'Europe de l'Est.

Consciente des effets néfastes de la mention de l'origine ethnique ou nationale des criminels sur le public, l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique (AGJPB) recommande à ses membres de « ne mentionner la nationalité, le pays d'origine, l'appartenance ethnique, la couleur de peau, la religion ou la culture que si ces informations sont pertinentes » (1994, p. 12) et les exhorte à démontrer la pertinence de ces informations. Dans le texte accompagnant et justifiant cette recommandation, elle pressent par ailleurs que ces informations sont principalement utilisées pour attirer l'attention du lecteur. Faisant en quelque sorte écho à la recommandation de l'AGJPB et à son analyse, nous avons posé la question de recherche suivante :

- Quelle pertinence les journalistes attribuent-ils à l'information sur l'origine ethnique ou nationale des criminels quand ils/elles la mentionnent dans leurs productions ?

2 Un script est défini par Abelson (1976, cité par Gilliam et Iyengar, 2000, p. 561) comme « une séquence cohérente d'événements attendus par l'individu » (notre traduction).

Nous avons traité cette question en partant du postulat de Roland Barthes (1966) selon lequel tout, dans un récit, a une utilité et avons d'emblée envisagé qu'une information pouvait être pertinente d'au moins deux façons différentes. Une information peut ainsi être nécessaire au sens d'un récit parce qu'elle fournit un éclairage sur les actions, les états mentaux des protagonistes ou, plus généralement, sur la situation décrite. Nous dirons alors qu'elle est utilisée pour sa valeur indicielle car elle trouve sa pertinence au sein même du récit (*Ibid.*). Elle peut aussi renvoyer à quelque chose d'extérieur au récit. Ce qui est alors communiqué, c'est le rapport potentiel que le récit entretient avec une composante, réelle ou supposée, du monde vécu de l'auteur et/ou du lecteur. Nous dirons alors qu'elle est utilisée pour sa valeur référentielle (Ricoeur, 1991). A titre d'exemple, le stéréotype, tel qu'il est traditionnellement défini en psychologie sociale – c.à.d. comme une croyance partagée à propos des caractéristiques des membres d'une catégorie sociale (voir Klein, Marchal, Van der Linden, Pierucci & Waroquier, 2011) – est une des composantes du monde vécu des individus.

Pour répondre à notre question de recherche, nous nous sommes intéressés à la mention de l'origine ethnique des criminels dans la couverture médiatique de l'affaire Joe Van Holsbeeck. Pour rappel, le 12 avril 2006, Joe Van Holsbeeck, un adolescent de 17 ans, est agressé par deux individus et poignardé à mort pour s'être opposé à la tentative de vol de son lecteur MP3. L'agression s'est déroulée dans le hall de la gare centrale de Bruxelles, à une heure de grande affluence et en présence d'une centaine de passagers. Sur base des témoignages recueillis, le magistrat Wim De Troy déclare que les agresseurs sont jeunes et d'origine nord-africaine. Après douze jours d'enquêtes, la diffusion des images des caméras de surveillance permet l'identification, puis l'arrestation, le 24 avril, du premier suspect. Le second suspect est arrêté le 27 avril dans une petite ville du Nord-Est de la Pologne. Les deux suspects sont effectivement jeunes (16 et 17 ans) mais, contrairement aux déclarations du magistrat de Bruxelles, originaires de Pologne.

L'affaire Joe Van Holsbeeck se prêtait particulièrement bien à notre investigation pour deux raisons. Premièrement, l'origine présumée des agresseurs correspond à un stéréotype que l'on retrouve en Belgique qui veut que la petite criminalité est souvent le fait de jeunes d'origine marocaine (van San, 2004). Deuxièmement, cette affaire offre toutes les apparences d'une situation de test post-test que l'on retrouve rarement dans des conditions naturelles : les médias et, via eux, la population dans son ensemble, ont été amenés à croire que les agresseurs étaient d'origine nord-africaine pour ensuite apprendre qu'ils étaient Polonais. Ceci nous permet d'observer la façon dont les médias ont relayé l'origine ethnique présumée des agresseurs, de vérifier comment cette information a été traitée en fonction de l'origine impliquée et aussi d'examiner les réactions des journalistes, à l'annonce de l'identité réelle des agresseurs.

1. Méthode : une analyse assistée par ordinateur

Nous avons analysé les éditoriaux en lien avec l'affaire Joe Van Holsbeeck publiés par six quotidiens belges : De Morgen, De Standaard, Het Laatste Nieuws du côté flamand ; La Dernière Heure, La Libre Belgique et Le Soir du côté francophone. Ces quotidiens ont été sélectionnés sur base de deux critères. La langue, d'abord, car les médias néerlandophones ont tendance à couvrir plus souvent et de façon plus négative les questions ethniques (Van Gorp, 2005) et à plus souvent mentionner la nationalité des prévenus dans les affaires criminelles (Grammens & Saeys, 2006). Le type de quotidien, ensuite, car les quotidiens « populaires » (ici, Het Laatste Nieuws et La Dernière Heure) ont tendance à couvrir les questions ethniques de façon plus négative que les quotidiens dits « sérieux » (ici, les quatre autres quotidiens sélectionnés ; Van Gorp, 2005)³.

Notre choix s'est porté sur les éditoriaux car ceux-ci reprennent généralement, et sous forme condensée, les informations publiées antérieurement sur la thématique concernée et constituent le lieu privilégié de l'expression de l'opinion, voire de l'idéologie du quotidien (van Dijk, 1991). Se plaçant dans le registre de la persuasion, ils se caractérisent aussi par l'affichage d'une posture explicative et évaluative (Lochard, 1996). Etant donné notre intérêt particulier pour la mention de l'origine ethnique et supposant que celle-ci allait varier selon que l'éditorial a été publié avant ou après l'arrestation du premier suspect, nous avons décidé de limiter l'analyse des éditoriaux à la période allant du 13 avril au 8 mai 2006. L'analyse porte ainsi sur un total de 41 éditoriaux⁴. Leur longueur moyenne est de 445,2 mots ($ET = 86,6$) ; 34% d'entre eux ont été publiés par des quotidiens francophones ; 32% par des quotidiens « populaires » ; 44% après l'arrestation du premier suspect.

Nous avons analysé les éditoriaux à l'aide du logiciel Alceste (Reinert, 1990). Ce logiciel procède, dans l'ordre, au 1) découpage des unités de contexte initiales (ou UCI, c'est-à-dire les éditoriaux) en unités plus petites relativement arbitraires, appelées unités de contexte élémentaires (ou UCE) ; 2) remplacement des mots par leur forme réduite, ce qui permet de les regrouper quand ils partagent la même racine (par exemple, race, raciste et racisme seront remplacés par rac*) ; 3) rassemblement des mots dans des classes en fonction de leur similarité (ils sont émis dans les mêmes UCE) et de leur dissemblance (ils sont émis dans des UCE différents), la technique utilisée pour ce faire étant la classification descendante hiérarchique. Afin d'assurer la

3 Notons d'emblée que ni les quotidiens néerlandophones ni les quotidiens populaires n'ont accordé un poids plus important à l'origine ethnique ou nationale des suspects dans les articles traitant de l'affaire.

4 Les éditoriaux en néerlandais ont été traduits conformément à la technique « translation-backtranslation » (van de Vijver & Leung, 1997).

stabilité des classes ainsi obtenues, Alceste procède à une double classification en découpant les UCI en UCE de 10 et 12 mots. Alceste permet par ailleurs d'introduire des variables supplémentaires et de calculer leur degré d'association avec les différentes classes dégagées. Nous avons introduit les variables 'Date', 'Période' (avant ou après l'arrestation du premier suspect), 'Quotidien', 'Langue' et 'Type de quotidien'.

2. Résultats : une pluralité de pratiques médiatiques

Nous avons dégagé 5 classes dans lesquelles 57% des UCE ont pu être répertoriées. La classe la plus importante réunit 27.6% des UCE classées et regroupe le vocabulaire suivant⁵ : Joe (63), ami (29), parent (29), gare centrale (23), lecteur (22), Van Holsbeeck (22), adolescent (19), MP3 (17), son (15), insensé (15), mort (14), homme (14), assassin (13), mercredi (13), digne (12), brutal (12), impuissant (12), espérer (11), poignarder (11), plein (10), vivre (10). Cette classe est fortement associée à la période de temps précédant l'arrestation du premier suspect ($\chi^2(1) = 33$; $p < .001$). Les éditorialistes dont les propos sont réunis dans cette classe décrivent la scène du meurtre, en insistant soit sur la réaction des proches de la victime (et à travers eux de la population dans son ensemble), soit sur l'inaction des témoins de l'agression. Ce faisant, ils expriment un espoir quant à la capacité des individus à s'unir et à s'entraider dans des circonstances difficiles et/ou un constat négatif sur l'état de la société.

La deuxième classe, qui réunit 26.5% des UCE classées, regroupe le vocabulaire suivant : année (22), mesurer (20), sécurité (18), apprendre (14), socialisme (14), devenir (13), réforme (13), avant (11), civil (11), citoyen (11), libéral (11), prochain (11), intimider (11), loi (10), mettre (10), prendre (10), service (10), travail (10), démocrate* (10), population (10). Elle est fortement associée à la période de temps succédant à l'arrestation du premier suspect ($\chi^2(1) = 17$; $p < .001$). Elle est aussi associée, bien que dans une moindre mesure, aux quotidiens néerlandophones ($\chi^2(1) = 7$; $p < .01$). Cette classe réunit des énoncés relatifs au monde politique. L'évaluation qui en est faite est, à certains moments, négative en même temps que son fonctionnement est décrit comme allant à l'encontre du bien-être du citoyen.

La troisième classe qui réunit 18.3% des UCE classées, regroupe le vocabulaire suivant : marocain (51), polonais (51), origine (36), parler (32), auteur (20), étaient (17), savon (14), besoin (14), ethn* (14), certain (14), quand même (14), maintenant (12), deux (10), toute (10), communauté (10), meurtrier (10). Elle est fortement associée à la période succédant l'arrestation du premier suspect ($\chi^2(1) = 35$; $p < .001$), et en particulier

⁵ Pour alléger le texte, seuls les mots dont le χ^2 (qui est repris entre parenthèses) est $>$ à 9 seront mentionnés. Cette règle sera suivie pour toutes les autres classes.

à la journée du 26 avril ($\chi^2(21) = 56$; $p < .001$). Cette classe s'organise autour de l'origine, présumée ou réelle, des agresseurs. Etant donné sa centralité dans le traitement de notre question de recherche, nous nous attarderons ultérieurement sur cette classe.

La quatrième classe, qui réunit 17.2% des UCE classées, regroupe le vocabulaire suivant : marche (102), blan* (71), silence (54), important (29), fois (25), signal (24), indignation (20), avait (19), mouvement (19), également (16), court (15), récupérer (14), participer (14), savoir (11), dimanche (11), humain (10), frapper (10), spontané (10), participation (10). Elle est associée à la période précédant l'arrestation du premier suspect ($\chi^2(1) = 12$; $p < .001$). Elle est aussi associée aux quotidiens néerlandophones ($\chi^2(1) = 5$; $p < .05$). Se focalisant sur la marche silencieuse, les propos réunis ici traitent cet événement en le comparant, pour en relever les similitudes ou les dissemblances, avec la marche blanche⁶.

La dernière classe, qui réunit 10.4% des UCE classées, regroupe le vocabulaire suivant : délit (62), parquet (56), délinquant (45), Oudenaarde (35), justice (31), cour (26), poursuivre (26), impunité (24), moyen (21), petit (21), mineur (18), juvénile (18), passer (15), déjà (13), criminel (13), feu (10), haut (10), manque (10), efficace (10), meilleur (10), certaines (10), contrôler (10). Elle est associée à la journée du 15 avril ($\chi^2(21) = 51$; $p < .001$), au quotidien *La Libre Belgique* ($\chi^2(5) = 44$; $p < .001$) et, plus généralement, aux quotidiens francophones ($\chi^2(1) = 16$; $p < .001$). Les éditorialistes dont les propos ont été réunis dans cette classe pointent du doigt le système judiciaire dont ils critiquent les décisions, soulignent l'inefficacité ou, plus simplement, le manque de moyens.

Revenons à présent sur la troisième classe. Nous avons vu que celle-ci s'organisait autour de l'origine, présumée ou réelle, des agresseurs. Une présentation chronologique permet de faire ressortir une grande diversité de traitements de cette information. Un premier traitement, que l'on retrouve dans la foulée de l'agression, consiste à utiliser l'information sur l'origine présumée des agresseurs pour invoquer un stéréotype (la criminalité des jeunes immigrés) et pour en souligner les implications sociales fortes⁷. Le comportement des agresseurs est alors vu comme l'actualisation d'une propriété (comme la criminalité) qui est parfois généralisée à l'ensemble des membres d'une catégorie sociale. Cependant, comme nous le verrons plus loin, la généralisation

6 La marche blanche est un mouvement de protestation né de l'affaire Dutroux, du nom d'un pédophile dont les méfaits ont mis en lumière une série de dysfonctionnements dans l'appareil judiciaire belge. Elle a rassemblé plus de 300.000 manifestants le 20 octobre 1996 à Bruxelles.

7 Les extraits sont toujours présentés, d'abord dans un ordre chronologique, ensuite dans un ordre décroissant d'exemplarité (critère évalué par le logiciel). Les mots entourés de parenthèses sont ceux qui appartiennent au vocabulaire spécifique de la classe d'UCE dont l'énoncé est issu.

ne touche pas tous les jeunes immigrés de façon indifférenciée mais vise particulièrement les jeunes Marocains :

Avec la (circonstance) interpellante que les (meurtriers) (présumés) sont d'(origine) (immigrée), on est décidément en droit d'(attendre) de meilleurs antidotes aux diatribes des (nouveaux) John Wayne.⁸

L'assassinat de Joe n'est pas un incident isolé, mais la manifestation la plus extrême d'un (problème) de plus en plus explosif, en particulier dans les régions de Bruxelles et Anvers. Des (communautés) entières y échappent à tout contrôle de police et sont livrées au règne de terreur de jeunes (immigrés) criminels.⁹

Suite aux initiatives civiques des proches de la victime, la mention de l'origine ethnique permet ensuite aux journalistes de louer le discernement dont ceux-ci font preuve et de relayer leur appel à ne pas sombrer dans le racisme :

Les amis et condisciples du jeune Joe ont immédiatement évité le piège qui s'ouvrait devant eux : s'ils réclament d'être mieux protégés qu'ils ne le sont, ils refusent de (voir) dans l'(origine) étrangère de l'agresseur du jeune homme la cause du (drame).¹⁰

La (situation) est donc (dangereuse) et explosive. Oui, il est primordial que la justice enferme les (auteurs) aussi vite que possible. Mais cela ne (suffit) pas. D'une (certaine) (manière), l'(opinion) publique doit aussi être convaincue et se laisser convaincre par l'argument selon lequel tout (immigré) n'est pas à blâmer pour cet assassinat brutal et insensé.¹¹

Vient alors l'arrestation du premier suspect et le temps du repentir :

(Parler) de sécurité. Soyons (sérieux). La facilité avec laquelle nous avons tous supposé que les (meurtriers) de Joe Van Holsbeeck étaient des (Marocains) ou, dans un (langage) politiquement (correct), des (immigrés), a été embarrassante.¹²

À cette occasion, un éditorialiste va jusqu'à questionner la pertinence de l'information sur l'origine des agresseurs :

Et à l'occasion de la mort de Joe, (certains) ne se sont pas privés de stigmatiser, à tort, la (communauté) maghrébine. Et il ne faudrait pas aujourd'hui condamner la (communauté) (polonaise). Le ministre de l'intérieur, Patrick Dewael, a eu les mots justes : « On ne (parle) pas de (Marocains) ou de (Polonais), on (parle) de criminels ». ¹³

Suite à cet amalgame, deux stratégies sont adoptées par les journalistes, souvent de concert. La première consiste à montrer que l'erreur commise au sujet de l'origine des agresseurs est le résultat de mécanismes universels sur lesquels l'individu n'a pas de

8 « Est-ce ainsi que les hommes vivent et meurent? » *Le Soir*, 18 avril 2006.

9 « Joe ». *Het Laatste Nieuws*, 15 avril 2006.

10 « La belle leçon des amis de Joe ». *La Libre Belgique*, 19 avril 2006.

11 « Luisteren naar de « stille mars » ». *De Morgen*, 21 avril 2006.

12 « Praten over veiligheid ». *De Standaard*, 26 avril 2006.

13 « Chacun devra s'engager ». *La Libre Belgique*, 26 avril 2006.

prise. La deuxième consiste quant à elle à condamner moralement la façon dont l'information relative à l'origine présumée des agresseurs a été utilisée par certain-e-s. Les deux extraits suivants, tirés du même éditorial¹⁴ et désignés par l'analyse comme étant les plus exemplaires de cette classe, illustrent ces deux stratégies :

Mais apparemment ce mécanisme (fonctionne) dans toute l'(Europe). Car même les (Polonais) qui (parlent) de Tsiganes, ne (voient) pas que l'(auteur) vient apparemment de Bialystok, l'une des (villes) les plus désolées de la (Pologne) orientale.

Et le (véritable) (visage) de ces braillards [les personnes qui ont cédé à l'amalgame] a été (révélé) tel qu'il est : des chasseurs de sorcières qui rejettent la faute de ce qui (va) mal sur des groupes (ethniques) ou religieux.

Néanmoins, si l'information erronée sur l'origine présumée des agresseurs est finalement rectifiée, le problème qu'elle autorisait à soulever est maintenu et le stéréotype qu'elle permettait d'invoquer est conservé intact :

Une (certaine) forme de ressentiment parmi les représentants de la (communauté) (marocaine) et/ou (musulmane) est compréhensible et légitime. Nous (savons) (maintenant) que les (deux) jeunes hommes (sont) (polonais). Mais est-ce que ceci signifie que ce crime choquant est à tort présenté comme l'expression d'un (problème) social plus large, [...] ¹⁵

Conclusions

L'information sur l'origine ethnique ou nationale des criminels constitue ce que van Dijk (1993) appelle une information « saturée », c'est-à-dire une information qui est ajoutée au récit alors même qu'elle n'apporte rien à la compréhension des faits. Pourtant, cette information est souvent mentionnée dans les médias occidentaux, sans que beaucoup d'efforts ne soient consentis pour en expliquer la pertinence. Dans cet article, nous avons cherché à identifier la pertinence que les journalistes attribuent à l'information sur l'origine ethnique ou nationale des criminels en analysant les éditoriaux publiés par six quotidiens belges relatifs à l'affaire Joe Van Holsbeeck.

Les résultats indiquent tout d'abord que les éditorialistes se sont emparés de cette affaire à travers cinq prismes : le social, le politique, l'ethnique, la mémoire de la marche blanche et le judiciaire. Ils montrent ensuite que, si elle est déjà mentionnée lors des deux premières semaines de l'affaire, l'origine ethnique devient une thématique en elle-même plus tardivement, une fois le premier suspect arrêté. Il ne s'agit alors plus d'écrire sur l'origine ethnique des agresseurs mais plutôt sur la pratique qui consiste à la mentionner. Les résultats font enfin apparaître une grande diversité de traitements de l'information sur l'origine ethnique des agresseurs. En effet, bien que

14 « Predikers van haat ». *De Morgen*, 27 avril 2006.

15 « Praten over veiligheid ». *Ibid.*

les traitements les plus courants consistent à banaliser la tendance à « ethniciser » la criminalité ou à dénoncer la récupération de l'affaire à des fins racistes, l'information relative à l'origine des agresseurs de Joe Van Holsbeeck est également traitée pour invoquer un problème social et le stéréotype correspondant (par exemple la criminalité des jeunes d'origine marocaine), louer le discernement des proches de la victime, appeler la population belge à refuser tout amalgame raciste, ou encore justifier ou remettre en question la pratique qui consiste à mentionner l'origine ethnique des criminels.

Une telle diversité s'accommode mal d'une vision manichéenne des médias selon laquelle ces derniers auraient pour fonction première de reproduire le racisme (Van Dijk 1993). Elle doit plutôt, selon nous, être mise en rapport avec la concurrence accrue que se livrent actuellement les journaux. Le secteur de la presse écrite est en effet caractérisé par la faiblesse de sa rentabilité à court terme, par la lourdeur des investissements en matériel, par une forte élasticité de la demande (c'est-à-dire que la demande du public, pour un quotidien par exemple, diminue fortement dès qu'on en augmente, même légèrement, le prix) et par les incertitudes des rentrées publicitaires. Il en résulte une concurrence accrue qui pousse les médias à encourager, voire instituer l'impératif de maximisation du profit. Comme l'observent Accardo, Abou, Balbastre, Dabitch et Puerto (2007), cet impératif et la précarisation croissante des conditions de travail qui l'accompagne installent les journalistes dans un rapport marchand à l'information et soumet leur travail à une logique commerciale qui affecte le processus de production de l'information. Cette précarisation renforce en effet les dispositions des journalistes à ajuster leurs productions aux réactions attendues du public pour en favoriser l'acceptabilité (Bourdieu, 1982). Elle pousse également les journaux à diversifier leur contenu pour attirer le public le plus large possible (Moscovici, 1961/2004).

Dans cette logique commerciale, la mention de l'origine ethnique ou nationale des criminels semble présenter deux avantages. Premièrement, en sortant le crime de son contexte immédiat et en l'inscrivant dans un système de représentations préexistantes, l'information sur l'origine ethnique des criminels est utilisée comme une circonstance aggravante du crime, susceptible d'intéresser le lecteur. Rendant un fait divers saillant, cette façon de procéder en fait le symbole d'un dysfonctionnement sociétal. Deuxièmement, en conjonction ou en alternance avec les autres prismes à travers lesquels les médias s'emparent d'un fait (ici, le social, le politique, la mémoire de la marche blanche et le judiciaire), cette pratique permet, une fois l'intérêt du lectorat éveillé, de le maintenir jusqu'à épuisement.

Au terme de notre analyse, nous pouvons conclure que l'information sur l'origine ethnique présumée des agresseurs de Joe Van Holsbeeck a été mentionnée par les journalistes pour sa valeur référentielle (Ricoeur, 1991) plutôt que pour sa valeur indicelle (Barthes, 1966). Cette information évoque en effet moins l'agression qu'elle ne renvoie à un état du monde dont les implications sociales confèrent à l'affaire, telle

qu'elle est traitée dans les médias, toute ou partie de son importance. Partie intégrante d'une pragmatique de la monstration¹⁶, cette information a permis aux journalistes de confirmer des attentes sociales, fondées sur des stéréotypes, et de valoriser l'identité sociale de la majorité. Nous constatons également que, alors même qu'elle s'y prêtait, l'affaire n'a pas amené les journalistes à remettre en question, de façon substantielle et durable, la tendance à « ethniciser » les sujets relatifs à la criminalité, traités communément dans les médias. Elle n'a pas non plus servi de prétexte pour remettre réellement en question le stéréotype associant les jeunes d'origine marocaine à la criminalité. Nous pourrions même émettre l'hypothèse que, bien que l'information divulguée par le parquet de Bruxelles selon laquelle les agresseurs étaient d'origine nord-africaine se soit révélée fautive, sa mention dans la presse belge a contribué à maintenir, voire renforcer, les représentations négatives qui circulent à l'égard des membres de la communauté marocaine de Belgique.

Bibliographie

- ACCARDO, A., ABOU, G., BALBASTRE, G., DABITCH, C., PUERTO, A. (2007) : *Journalistes précaires, journalistes au quotidien*. Marseille: Agone.
- Association générale des journalistes professionnels de Belgique (1994) : *Recommandations en matière d'information relative aux personnes issues de l'immigration*.
- BARTHES R. (1966) : « Introduction à l'analyse structurale des récits ». In *Communications*, n°8(1), pp. 1-27.
- BOURDIEU P. (1982) : *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- DAYAN, D. (2005) : « Pour une critique des médias ». In *Questions de communication*, n°8, pp. 195-222.
- GILLIAM Jr F. D., IYENGAR S. (2000) : « Prime suspects: The influence of local television news on the viewing public ». In *American Journal of Political Science*, n°44(3), pp. 560-573.
- GRAMMENS D., SAEYS F. (2006) : « Des recommandations? ». In *Médiatiques*, n°39, pp. 26-29.

16 Acte d'exposer, de montrer à la vue du public, par comparaison à une pragmatique de la démonstration (Dayan, 2005).

- KLEIN O., MARCHAL C., VAN DER LINDEN N., PIERUCCI S., WAROQUIER, L. (2011): « Des “images dans la tête” à la “parole sauvage”: Comment modéliser le rapport entre discours et cognition dans l’expression des stéréotypes sociaux ? », in Baugnet L., Guilbert T., ed. (2011): *Discours en contextes*. Presses Universitaires de France, Paris.
- HANRETTY C., COSTANZA H. (2010): « Nominalisation as Racialisation in the Italian Press ». In *Bulletin of Italian Politics*, n°2(2), pp. 75–94.
- LITS M., DESTERBECQ J. (2006): *La représentation des minorités allochtones dans les médias belges*. Bruxelles: Centre pour l’égalité des chances et la lutte contre le racisme.
- LOCHARD G. (1996): « Genres rédactionnels et appréhension de l’événement médiatique. Vers un déclin des « modes configurants » ? ». In *Réseaux*, n°14(76), pp. 83–102.
- MOSCOVICI S. (1961/2004): *La Psychanalyse, son image et son public*. Paris: Presses Universitaires de France.
- REINERT M. (1990): « Alceste une méthodologie d’analyse des données textuelles et une application: Aurelia De Gerard De Nerval ». In *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, n°26(1), pp. 24–54.
- RICOEUR P. (1991): *Temps et récit* (Vol. 1). Paris: Seuil.
- SAEYS F., COPPENS T. (2002): « Belgium », in ter Wal J., ed. (2002): *Racism and cultural diversity in the mass media: An overview of research and examples of good practice in the EU Member States, 1995-2000*. Vienna, Austria: European Research Centre on Migration and Ethnic Relations.
- VAN de VIJVER F. J. R., LEUNG K. (1997): *Methods and Data Analysis for Cross-Cultural Research*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- VAN DIJK T. A. (1991): *Racism and the press*. Londres: Taylor & Francis.
- VAN DIJK T. A. (1993): *Elite discourse and racism*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- VAN GORP B. (2005): « Where is the Frame? ». In *European Journal of Communication*, n°20(4), pp. 484– 507.
- VAN SAN, M. (2004): « Des quartiers de mauvaise réputation. L’image de la criminalité dans deux quartiers en Belgique ». In *Déviance et Société*, n°28(2), 211-231.